



Escroquerie de 5000 € avec INFINITRADE

Par **PAT53**, le **27/11/2020 à 16:22**

Bonjour ,

Je me susi fait escroquer de 5000 € par INFINITRADE .

J'ai porté Plainte , maintenant , cette société est hors de France , puisje contacter INTERPOL ?

Que puis je faire pour recupérer mon argent ?

merci pour votre aide.

Cordialement

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Par **youris**, le **27/11/2020 à 16:59**

bonjour,

infinitrade est sur la liste noire de l'AMF depuis février 2020.

INTERPOL n'effectue aucune enquête, il appartient à la police française de saisir interpol qui contactera la police nationale du pays concerné.

voir ce lien :

<https://www.interpol.int/fr/Contacts/Contacter-INTERPOL>

salutations